



Fédération SUD Santé Sociaux

Monsieur Aurélien Rousseau
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Monsieur Olivier DUSSOPT
Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Hôtel du Châtelet,
127 Rue de Grenelle 75007 Paris

Paris, le 13/09/2023

Objet : Préavis de grève SUD Santé-Sociaux du 21 septembre au 22 septembre 2023.

Messieurs les Ministres,

La Fédération Nationale des syndicats SUD Santé Sociaux dépose un préavis de grève national du 21 septembre 0h00 au 22 septembre 2023 24 heures.

Ce préavis concerne les salarié-es soumis-es à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, ce préavis couvre ces personnes en amont et en aval de ces journées.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de notre champ de syndicalisation qui travaillent dans le secteur sanitaire privé lucratif, médicaux et non médicaux et dépendant-es de la convention collective nationale de l'hospitalisation privée de 2002.

Nos revendications portent sur :

- L'arrêt immédiat de la mise en place de l'avenant 33 sur la convention collective nationale de l'hospitalisation privée de 2002
- Un salaire net minimum à 1 900€.
- La sécurisation du Ségur 1 et 2.
- La remise à niveau et l'indexation du salaire de base actuel sur l'inflation.
- L'arrêt des financements public pour mettre à niveau les salaires du secteur privé.
- L'arrêt de l'utilisation de la loi Fillon et de toutes lois qui permettent l'exonération des cotisations sociales patronales.
- La fin de la marchandisation de la santé, au bénéfice d'un grand service public.

En vous en souhaitant bonne réception, acceptez, Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux,
Ramon Vila, secrétaire général

